HAL
open science

Vie citoyenne et participation politique

Vincent Tiberj, Patrick Simon

To cite this version:

Vincent Tiberj, Patrick Simon. Vie citoyenne et participation politique. 2010. hal-01069389

HAL Id: hal-01069389

https://sciencespo.hal.science/hal-01069389v1

Preprint submitted on 10 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vie citoyenne et participation politique

Vincent Tiberj [*], *Patrick Simon* [**]

L'implication dans la citoyenneté et la participation politique des populations immigrées ou d'origine immigrée sont souvent considérées comme des dimensions importantes du processus d'intégration dans la société d'installation. L'investissement dans la vie citoyenne est fortement influencé par le degré de confiance accordé aux institutions comme l'école, les services publics et notamment la police. Il se traduit, entre autres, par la participation à la vie politique. Celle-ci sera appréhendée ici par l'inscription sur les listes électorales, question qui a fait débat après la crise des banlieues de 2005, et par le positionnement politique de la « France de la diversité ».

1 | Les logiques de la confiance

La confiance dans les institutions est une des bases du lien social [(1)]. Elle dépend des attentes formulées à leur égard et de leur capacité à y répondre et à délivrer un traitement respectant la dignité des usagers. Selon leurs finalités et leur mode de fonctionnement, les institutions reçoivent des avis contrastés. L'enquête recueille ainsi les opinions à l'égard de la justice, de la police, du service public d'emploi et de l'école. Portant les espoirs de promotion sociale et incarnant l'accès au savoir, l'école fait quasiment l'unanimité et obtient entre 86 % et 94 % de confiance selon les origines considérées (figures 1 et 2).

Les trois autres institutions testées font l'objet d'un moindre consensus, même si elles inspirent majoritairement confiance. Les immigrés s'avèrent systématiquement moins critiques que les membres de la population majoritaire ou les descendants d'immigrés à l'égard de la justice et du service public de l'emploi. On peut y voir une réticence à critiquer les institutions de la société d'accueil – la « politesse de l'étranger » [(2)] –, mais aussi un possible *satisfecit* à l'égard de leur fonctionnement par comparaison à celles du pays d'origine. La persistance d'un chômage de masse se répercute sur la perception relativement dégradée du service de l'emploi. Celle-ci relève tout autant d'un effet de réputation que d'une expérience directe : ce ne sont

[*] Sciences Po, Centre d'études européennes.
[**] INED.

(1) Putnam R., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.

(2) Sayad A., 1991, *L'immigré ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université.

Figure 1 - Proportion de confiance envers différentes institutions selon l'origine des immigrés et des natifs d'un DOM

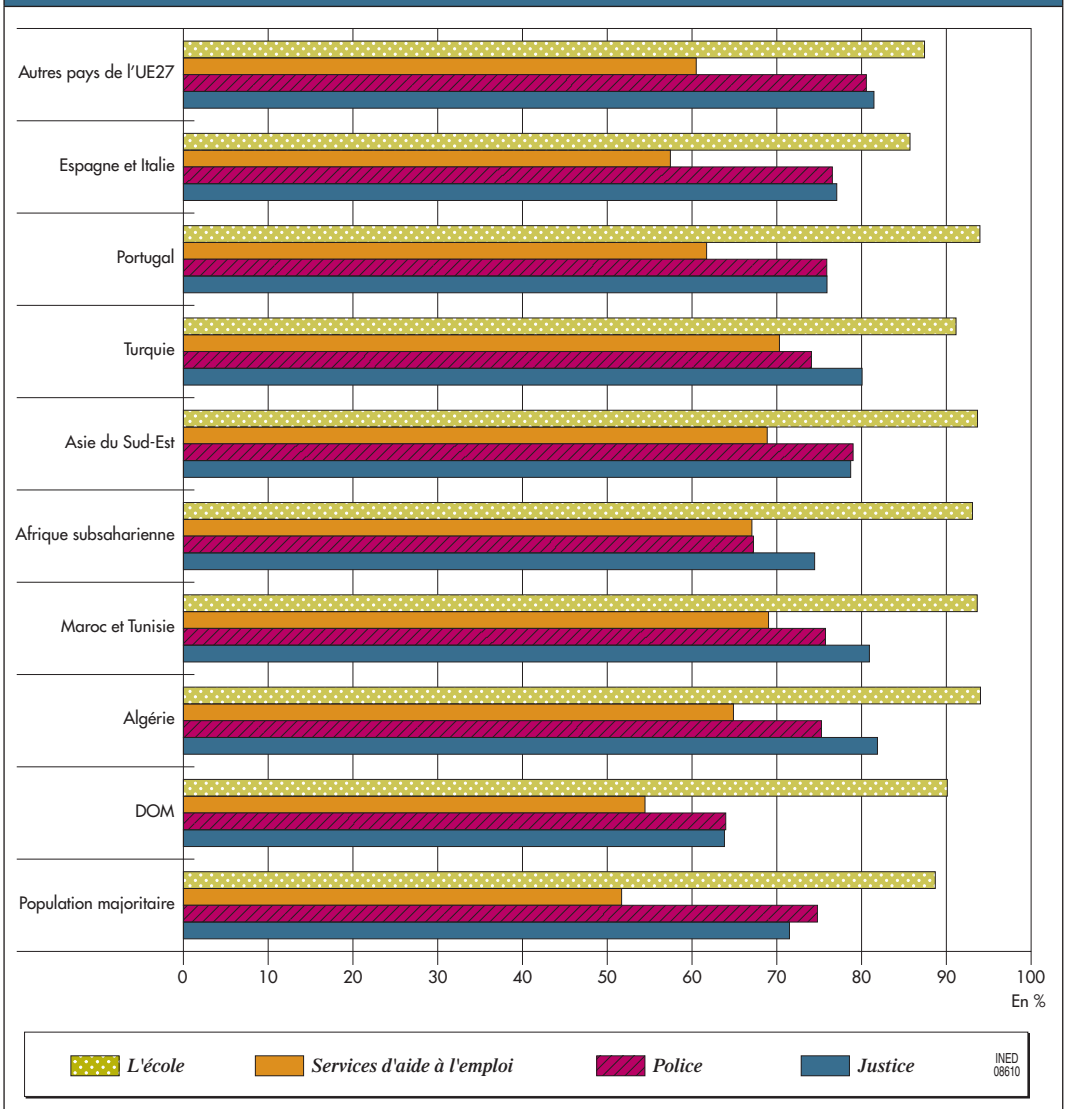

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.

pas les groupes les plus exposés au chômage qui se montrent les plus déçus.

Les écarts de confiance selon les origines se creusent nettement avec les deux institutions régaliennes que sont la justice et la police. Alors que les membres de la population majoritaire ont une confiance relativement élevée et un peu supérieure pour la police que pour la justice (75 %, contre 71 %), ce qui est également le cas pour les immigrés d'Europe du Sud et leurs descendants, les immigrés et descendants d'immigrés du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne se montrent plus réservés envers la police. La défiance pour l'institution policière est particulièrement élevée parmi les descendants d'immigrés maghrébins et d'Afrique subsaharienne. Cette différence ne peut être expliquée par l'aversion à l'égard des instituions répressives, sinon on ne verrait pas de différences statistiquement significatives entre justice et police. Elle s'éclaire lorsqu'on la rapporte à la fréquence de contacts avec la police.

Figure2 - Confiance envers différentes institutions selon l'origine des descendants d'immigrés et des natifs d'un DOM

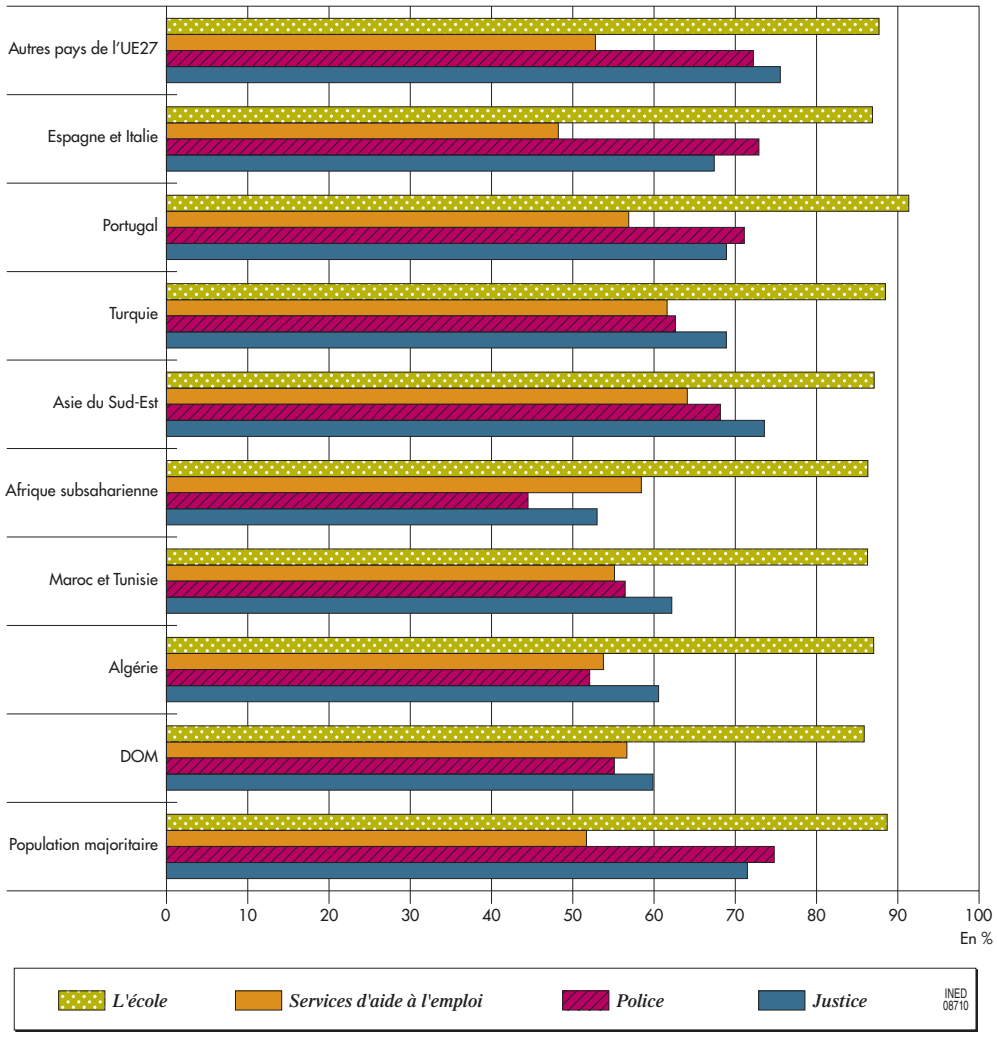

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.

2 | Contrôles par la police

Les contrôles d'identité effectués par la police sont une source de contentieux avec les jeunes des milieux populaires, en particulier d'origine immigrée, et défrayent régulièrement la chronique. Une étude récente fondée sur des observations *in situ* établit l'existence de contrôles au faciès visant les jeunes hommes des minorités visibles, habillés selon les codes vestimentaires « jeunes » [(3)]. L'enquête *Trajectoires et Origines* enregistrait de son côté la fréquence des contrôles telle que le rapportent les enquêtés. Les chances d'être contrôlé une seule fois dans l'année par la police sont sensiblement les mêmes quelle que soit l'origine des répondants. En revanche, on relève des différences significatives dès lors qu'on passe à l'expérience répétée des contrôles. Ainsi parmi les deuxièmes générations d'origine maghrébine, turque, ou d'Afrique subsaharienne, l'expérience des « contrôles multiples » au cours de

(3) Goris I., Jobard F. et Lévy R. (2009), *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*, New York, Open Society Institute.

l'année dépasse les 20 % (voire 27 % pour les derniers), alors que seulement 13 % des membres de la population majoritaire sont dans cette situation.

Les principaux paramètres déterminant la fréquence des contrôles sont bien entendu l'âge, le quartier de résidence et le genre. Mais parmi les hommes âgés de 20 à 25 ans, une analyse toutes choses égales par ailleurs démontre que les descendants d'origine maghrébine ont 47 % de chances d'être contrôlés plusieurs fois et ceux d'origine d'Afrique subsaharienne 50 %. En revanche les descendants d'immigrés originaires d'Espagne ou d'Italie n'ont « que » 32% d'être dans ce cas (33 % s'ils sont sans ascendance étrangère). Un tel phénomène n'est pas sans conséquence sur la confiance dans la police : les personnes n'ayant pas été contrôlées sont 25 % à ne pas avoir confiance dans la police, ils sont 54 % en cas de multi-contrôle.

Figure 3 - Fréquence des contrôles de police sur la dernière année selon l'origine des immigrés, des natifs d'un DOM et de leurs descendants

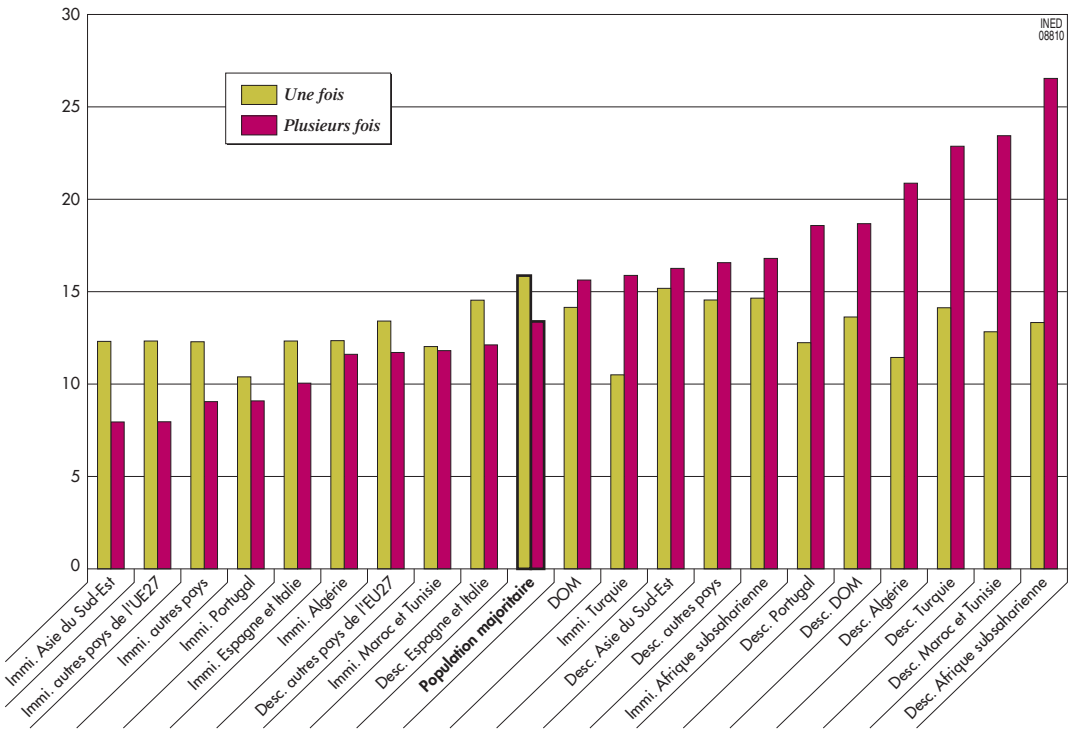

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.

3 | Inscription et participation électorale

Malgré la montée de l'abstention et des nouvelles formes de participation politique, le vote reste l'acte politique central par excellence en démocratie. Naturellement, ne peuvent s'inscrire sur les listes électorales, et *a fortiori* participer, que les immigrés et les descendants d'immigrés de nationalité française (ce qui représente plus de 97 % des secondes générations, mais 40 % des immigrés âgés de 18 à 50 ans). Toutefois, les ressortissants de l'Union européenne peuvent participer aux élections municipales et européennes depuis 1992 (4). Les taux d'inscription enregistrés dans

(4) Strudel S., 2004, « La participation des Portugais aux élections européennes et municipales en France », *Cahiers de l'Urmis*, n° 9, p. 69-76.

l'enquête montrent que cette possibilité est de fait peu mobilisée : 27 % des étrangers ayant une nationalité de l'UE 27 se déclarent inscrits sur les listes électorales. Parmi ces inscrits, 75 % déclarent avoir voté aux élections municipales, ce qui, *in fine*, correspond à un faible taux de 20 % de citoyens actifs dans ce groupe.

Les enquêtes précédentes observaient des taux d'inscription sur les listes électorales plus faibles pour les immigrés et leurs descendants. Ce n'est plus le cas dans l'enquête *Trajectoires et Origines* : ces taux pour les personnes de nationalité française varient peu entre les différentes origines, de 90 % pour la population majoritaire à 75 % pour les immigrés et les descendants d'immigrés de Turquie. Les autres groupes d'origine se situent tous entre 80 et 90 % d'inscrits. En contrôlant par l'âge, le niveau de diplôme, le lieu de résidence et l'ancienneté de résidence, on observe que la plupart des immigrés naturalisés ont environ deux fois moins de chances d'être inscrits que les membres de la population majoritaire. Les immigrés turcs ne se distinguent plus alors des autres immigrés, y compris des immigrés européens. Les descendants d'immigrés, quelle que soit leur origine, ont autant (sinon plus de chances) d'être inscrits que leurs homologues de la population majoritaire. Enfin, les originaires d'un DOM (natifs et descendants) tendent à être significativement moins inscrits.

Au-delà de l'inscription, l'enquête enregistrait également la participation aux dernières échéances électorales ayant précédé la collecte : municipales de 2008 et présidentielles de 2007. La participation aux élections municipales fait apparaître des variations un peu plus sensibles, tandis que la présidentielle a fortement mobilisé les électeurs, quelle que soit leur origine (89 % en moyenne). Seuls trois groupes déclarent une participation inférieure à 80 % : les descendants d'immigrés de Turquie, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne. Les secondes générations se sont globalement moins mobilisées que les immigrés naturalisés et la population majoritaire, même si encore une fois les différences de positions sociales rendent compte de l'essentiel des écarts. Il en va de même pour les municipales, avec une abstention toutefois plus importante. Si elle est en moyenne de 20 %, celle-ci dépasse les 30 % pour les descendants de natifs d'un DOM et les secondes générations d'Afrique subsaharienne ; elle atteint pratiquement 35 % pour les descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est et 40 % pour ceux de Turquie.

4 | Positionnement politique

Le positionnement partisan de la « France de la diversité » sur l'échelle droite-gauche a beaucoup fait débat lors des élections de 2007 et 2008. De nature sensible, cette question fait souvent l'objet de non réponse dans les enquêtes, ou recueille un positionnement apolitique – les ni de gauche ni de droite ou « ninistes » dans la suite du texte. On enregistre dans l'enquête *Trajectoires et Origines* un niveau important de ce type de positionnement, mais comparées à des enquêtes récentes utilisant la même mesure, ces proportions ne sont pas exceptionnelles [5]. On aurait pu craindre également que les immigrés et leurs descendants soient rétifs à se positionner. En l'occurrence quand on modélise ces réponses refuges, elles sont essentiellement expliquées par les variables mesurant la compétence politique (diplôme, genre, intérêt pour la politique) et non par des variables liées à l'origine (notamment le fait d'être de nationalité française).

(5) Ainsi parmi la population majoritaire, 31 % se déclarent ninistes et 8,5 % refusent de répondre alors que dans le baromètre politique de la confiance (CEVIPOF 2009), les proportions respectives sont de 38 % et 3 %.

La « France de la diversité » penche clairement à gauche comparée à la population majoritaire (figure 4). Ainsi seuls deux groupes s'avèrent autant à droite que la population majoritaire : les immigrés de l'UE 27 (hors Portugal, Espagne et Italie), ainsi que les descendants des autres pays de l'UE 27. À l'autre extrémité, on trouve notamment les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne (46 % se placent à gauche) et d'Algérie (46 %) ainsi que les immigrés originaire des mêmes pays (36 % et 32 % respectivement). Dans ces quatre groupes, la droite est ultra-minoritaire, ne dépassant pas les 10 % de réponses. Par ailleurs on constate que certains groupes de descendants penchent encore plus pour la gauche que les immigrés de même origine.

Figure 4 - Positionnement politique sur une échelle droite-gauche, selon l'origine

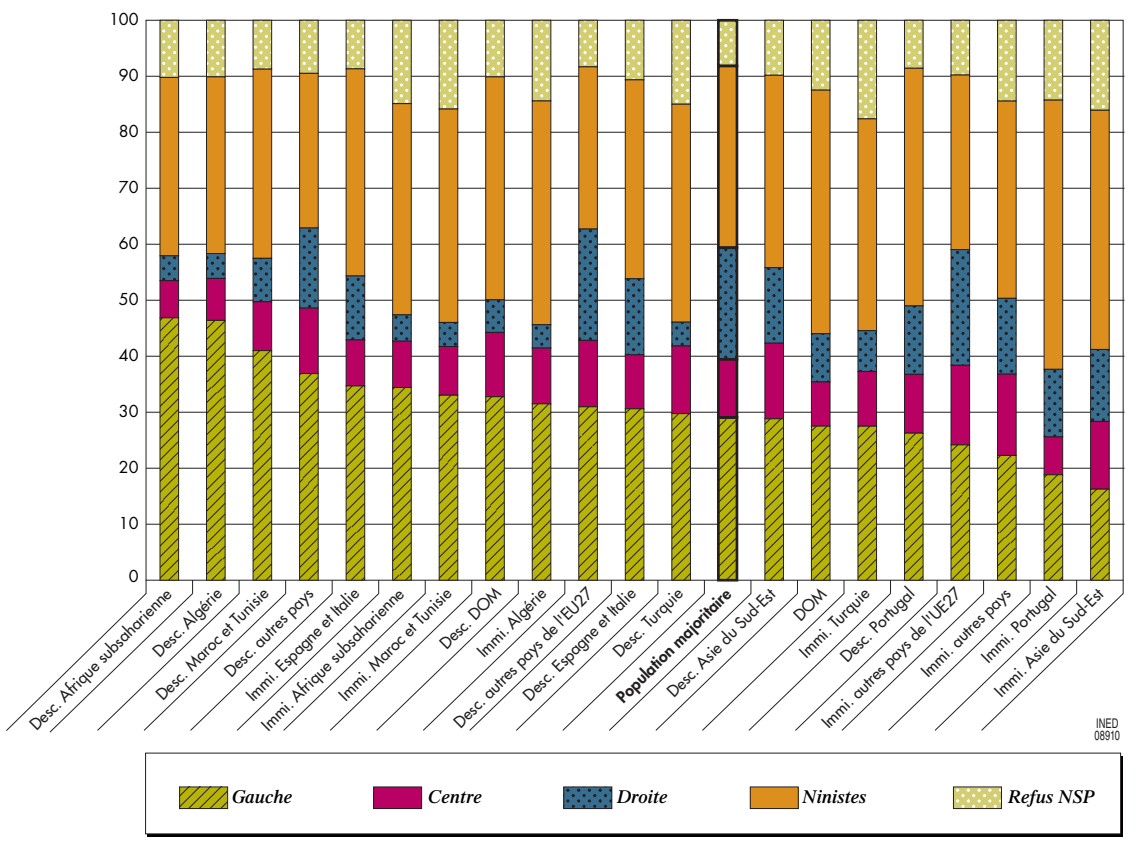

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.

Les raisons de cet alignement à gauche peuvent s'expliquer par l'influence du milieu d'origine, qui devrait s'estomper avec l'intégration sociale et notamment la mobilité sociale (6), pour des raisons religieuses ou, selon plusieurs auteurs (7) par l'influence des discriminations raciales et ethniques. À travers une analyse de régression l'hypothèse sociale est partiellement validée pour l'immigration espagnole et italienne, asiatique ou du reste de l'Europe : on constate bien une convergence vers la population majoritaire pour les immigrés, les natifs d'un DOM et les descendants (tableau 1). En cela il se rapproche des alignements politiques de leur milieu social et professionnel. On constate en revanche, pour les autres courants migratoires, une

(6) Dahl R., 1961, *Who governs ? Democracy and power in an American city*, New Haven, Yale University Press.

(7) Brouard S., Tiberj V., 2005, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po ; Rogers Reuel, 2006, *Afro-Caribbean Immigrants and the Politics of Incorporation : Ethnicity, Exception or Exit*, Cambridge, Cambridge University Press.

Tableau 1 - Rapports de chances d'être à gauche plutôt qu'à droite selon l'origine (référence : population majoritaire)		
	Immigrés et natifs d'un DOM	Descendants
DOM	2,2***	4,0***
Algérie	1,4	2,9***
Maroc et Tunisie	1,4	1,7***
Afrique subsaharienne	3,2***	4,9***
Asie du Sud-Est	0,6*	1,3
Turquie	0,8	2,0***
Portugal	1,0	1,8***
Espagne et Italie	2,1**	1,6***
Autres pays de l'UE27	0,8	1,1
Autres pays	0,9	1,8***

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.
Lecture • Ces rapports de chances proviennent d'une régression logistique multinomiale où les autres variables indépendantes étaient l'âge, la classe sociale, le niveau de diplôme, la propriété du logement, la religion et le genre.

polarisation croissante de l'origine. Ainsi les immigrés algériens semblent ne pas être significativement plus à gauche que la population majoritaire, toutes choses égales par ailleurs [8], mais leurs descendants ont trois fois plus de chance de s'y placer. On retrouve le même phénomène chez les ultramarins ou dans l'immigration subsaharienne et turque. Autrement dit l'origine pèse dans le positionnement politique, voire pèse de plus en plus. Que ces groupes soient aussi les plus discriminés n'est sans doute pas un hasard.

(8) Cette non-significativité s'explique par la multicolinéarité avec la variable religieuse dans ce cas. Les immigrés algériens se déclarent à 87 % musulmans. Or dans la régression se déclarer de cette religion équivaut à doubler les chances de se placer à gauche par rapport aux sans-religion.